

# NEWSLETTER 34

## Ondes électromagnétiques : Vers la fin des éleveurs ?

### ACTUALITÉS

#### SOMMAIRE :

- Des éleveurs subissent d'énormes pertes dues aux antennes et éoliennes
- Rapport de l'OFEV sur les rayonnements non ionisants : Tout va très bien ?
- Opposition à Pregny-Chambésy : Un père se bat pour ses enfants
- Mobilisations contre des antennes à Versoix : Des habitantes témoignent

### **Des éleveurs subissent d'énormes pertes dues aux antennes et éoliennes**

Face à l'augmentation des antennes 5G et des éoliennes à proximité des exploitations agricoles, des agriculteurs alertent la population face aux dégâts provoqués par les ondes électromagnétiques (OEM) sur leurs troupeaux !

En septembre dernier, Tribune Libre a donné la parole à deux agriculteurs français qui témoignent de ce que leur bétail subit depuis plusieurs années : décès, malformations, production de lait réduite, etc. Les services d'équarrissage débordés confirment leur situation (il y aurait 2'800 tonnes d'animaux morts par jour en Bretagne actuellement), incluant non seulement des vaches mais aussi des poules et des animaux domestiques.

D'autres problématiques sont abordées telles que les impacts observés sur la santé, le bruit provoqué par les éoliennes, la forte perte de valeur des exploitations proches d'antennes ou d'éoliennes, la puissance des lobbys, la vision de rentabilité à court terme des éoliennes et l'endettement insoluble à long terme, etc.

L'un des deux agriculteurs interviewés a vu son troupeau à ce point décimé qu'il a dû abandonner son activité et devenir chauffeur poids lourds ! Dans sa région, le nombre d'agriculteurs est passé de 17 à 6 en quelques années.

Si cette situation persiste, il n'y aura selon eux plus d'agriculteur d'ici 5 ans !

[Voir la vidéo](#)

## Rapport de l'OFEV sur les rayonnements non ionisants : Tout va très bien ?

Le 3<sup>ème</sup> rapport de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur le rayonnement non ionisant (RNI) vient d'être publié. Ce dernier indique que la population est exposée à des niveaux de rayonnement non ionisant inférieurs aux valeurs limites, avec une légère augmentation par rapport au rapport de 2021.

Si l'on se réfère aux articles publiés ce mois par 20minutes et par M. Pierre Dubochet, ingénieur radio, une comparaison entre le précédent rapport de 2021 fait ressortir **une hausse du rayonnement de 52% dans les bus et aéroports, et de 34% dans les trains. Et plus globalement, la hausse de l'exposition de la population urbaine et des lieux fréquentés est d'environ 30% en deux ans !** Nous sommes bien loin d'une légère augmentation.

De plus, nous sommes consternés de constater que M. Martin Rööslì, membre de l'ICNIRP, soit toujours vice-directeur de la recherche, malgré la dénonciation sur **ses conflits d'intérêts et fraudes scientifiques** envoyée en janvier 2020 à l'OFEV et aux membres de notre gouvernement par le professeur Lennart Hardell, cosignée par 22 autres éminents scientifiques sans conflit d'intérêts.

Tout cela ne rassure pas sur l'objectivité et l'interprétation officielle des conclusions de ce rapport.

[Lire l'article](#) / [Consulter le rapport de l'OFEV](#) / [Lettre du Pr. Hardell](#)

## Opposition à Pregny-Chambésy : Un père se bat pour ses enfants

Dans la paisible commune de Pregny-Chambésy, l'Office des autorisations de construire (OAC) a autorisé en septembre 2023 la modification d'antennes 4G en 5G pour deux opérateurs. Les antennes se trouvent dans le clocher de l'église, juste à quelques mètres d'un jardin d'enfants.

Un habitant de la commune, M. Jean-Baptiste Seillière, a choisi de recourir contre cette autorisation. Interviewé par TéléVersoix Magazine, il nous livre ses motivations à se battre pour protéger la santé des générations à venir, sachant que les enfants sont encore bien plus exposés à la 5G que les adultes.

Cet article aborde également l'impact des ondes sur la nature, en particulier les arbres, et évoque de manière imagée l'absurdité de la règle des 6 minutes (valeur limite d'installation (VLInst) moyennée pour les antennes adaptatives).

[Lire l'article](#)

## **Mobilisations contre des antennes à Versoix : Des habitantes témoignent**

L'été dernier, notre association a accompagné un groupe d'habitants de la commune de Versoix dans son opposition à une mise à l'enquête. Il s'agissait d'éviter la construction d'un mât de 9 antennes (4G/5G).

Parmi les opposants, nous avons pu échanger avec Mme Verena André et avons été particulièrement attristé par sa situation. En effet, selon les plans fournis par Swisscom, les antennes devraient être installées sur le toit d'un immeuble, au Chemin du Nant-de-Crève-Cœur 16, à une trentaine de mètres seulement de son balcon, qui lui offrait jusqu'à aujourd'hui une vue imprenable sur le lac Léman.

Malgré une soixantaine de signatures, l'OAC a délivré une autorisation de construire moins de 2 mois après le délai d'opposition. TéléVersoix Magazine a rencontré Mme André, qui risque de devoir quitter les lieux pour préserver sa santé. Le reportage témoigne des difficultés rencontrées par deux opposantes.

[Lire l'article](#)

### **8 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE**

**22.10.24** Consultez le lien [Rue des Terreaux-du-Temple 12, Genève-Cité](#)

**17.10.24** Consultez le lien [Chemin Jean-Baptiste-Vandelle 8B, Versoix](#)

**16.10.24** Consultez le lien [Chemin de Grange-Canal 29, Cologny](#)

**15.10.24** Consultez le lien [Rue du Grand-Pré 35, Genève-Petit-Saconnex](#)

**10.10.24** Consultez le lien [Parc des Aiglettes 1, Bellevue](#)

**07.10.24** Consultez le lien [Rue des Voisins 15, Genève-Plainpalais](#)

**25.09.24** Consultez le lien [Rue Liotard 61, Genève-Petit-Saconnex](#)

**20.09.24** Consultez le lien [Avenue de Cavoitane 99, Laconnex](#)

## 12 NOUVELLES AUTORISATIONS

**17.10.24** Consultez le lien [Boulevard de Saint-Georges 54, Genève-Plainpalais](#)

**09.10.24** Consultez le lien [Avenue Krieg 38, Genève-Eaux-Vives](#)

**04.10.24** Consultez le lien [Route de Crans 1, Céligny](#)

**02.10.24** Consultez le lien [Rue de Lausanne 34, Genève-Cité](#)

**18.09.24** Consultez le lien [Route de Colovrex 70, Grand-Saconnex](#)

**16.09.24** Consultez le lien [Route de Peney 135, Satigny](#)

**16.09.24** Consultez le lien [Route de l'Aéroport 21, Grand-Saconnex](#)

**16.09.24** Consultez le lien [Route d'Avusy 11, Avusy](#)

**16.09.24** Consultez le lien [Route de Vernier 184, Vernier](#)

**16.09.24** Consultez le lien [Chemin du Nant-de-Crève-Cœur 16, Versoix](#)

**09.09.24** Consultez le lien [Quai des Forces-Motrices 16, Genève-Plainpalais](#)

**06.09.24** Consultez le lien [Chemin de la Traille 5, Onex](#)

## NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES

**Depuis début 2021**, suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#), **283** dossiers ont été autorisés.

**Depuis septembre 2019**, nous nous sommes occupés de **285** mises à l'enquête, dont **145** nouveaux mâts (!) uniquement sur le canton de Genève.

**Depuis janvier 2022**, nous avons suivi **61** dossiers en 1<sup>ère</sup> instance, et **depuis 2023**, **10** dossiers en 2<sup>ème</sup> instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis bientôt trois ans.

## Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était **100% bénévole**. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent administrativement, afin de pouvoir continuer à atteindre nos objectifs, nous avons dû engager un secrétaire à 50% pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement des divers dossiers, qui devenait impossible à gérer de manière bénévole depuis plusieurs mois.

**Nous avons aussi besoin de renforcer notre petite équipe** par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

Afin de pouvoir poursuivre notre travail d'information et de sensibilisation auprès de la population et des élus, et d'accompagnement auprès des recourants, **nous avons besoin de soutien financier sous la forme de dons réguliers (mensuels ou trimestriels – toute somme bien venue)**, pour nos frais de fonctionnement : salaire de notre secrétaire et nos principaux frais de base (hébergement et maintenance du site, messagerie, courriers, téléphone, imprimante, etc.).

### MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

**Association 5G Moratoire pour la Suisse**  
Case postale 24 - 1223 Cologny

**PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève**  
**Bulletin de versement et QR code**

Contactez-nous par mail : [info@5gmoratoirepourlasuisse.ch](mailto:info@5gmoratoirepourlasuisse.ch)

Site : <https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/>

Pour vous désinscrire : [news@5gmoratoirepourlasuisse.ch](mailto:news@5gmoratoirepourlasuisse.ch)